

« Je suis très heureux d'être le gardien d'un trésor »

CULTURE

Alain Penchinat prend pour une année la présidence de l'Académie de Nîmes.

Stéphane Cerri
scerri@midilibre.com

Vous prenez la présidence de l'Académie de Nîmes.

Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

C'est un grand honneur que mes pairs me font en me prêtant la présidence pendant un an. J'ai un arrière-grand-père Léon Penchinat qui était président il y a 148 ans. Je succède à Anne Hénault, qui est professeur de sémiotique.

Le président a surtout un rôle de représentation. J'ai aussi un rôle de présentation des conférenciers, lors des communications. Le président a aussi un rôle d'accueil des nouveaux. À l'Académie de Nîmes, nous tenons beaucoup au formalisme. Il y a un côté un peu suranné.

À quoi sert l'Académie de Nîmes ?

Ces académies ont été créées à l'instigation de Richelieu. À Nîmes, l'académie date de 1682. La vocation était d'abord d'uniformiser le langage. Il y a 32 académies de province qui font partie de la Conférence nationale des académies, sous l'égide de l'institut de France. Nous sommes des petites sœurs de l'Académie Française, avec les mêmes droits et mêmes privilèges, sauf l'immortalité !

L'Académie de Nîmes a une particularité, son recrutement. Nous avons trois groupes qui



Alain Penchinat, nouveau président de l'Académie de Nîmes.

discernent des candidats, les catholiques, les protestants et les indépendants. Cela a un énorme avantage, cela gomme les clivages. Cette organisation est très ancienne, mais elle n'est pas dans les statuts, c'est une coutume de

«
Nous tenons beaucoup au formalisme. Il y a un côté un peu suranné.

fonctionnement.

Le travail se fait autour des communications. Tous les 15 jours, l'un de nous, soit l'un des 36 résidents, soit l'un des 24 non-résidents, soit l'un des 85 correspondants, présente un projet à la commission des communications.

Il y a deux sortes de communications. Soit il s'agit d'un sujet extérieur au conférencier,

par exemple sur l'histoire d'un monument, une biographie, soit il s'agit de communications de réflexion qui exposent le point de vue de l'un de nous sur un grand sujet, par exemple sur la fin de vie ou le changement climatique.

Traditionnellement, l'une des communications est redite à la séance publique. Cette année, ce sera celle de Jean-Michel Ott à propos d'une personnalité extraordinaire, Robert de Joly, un ancêtre de la spéléologie.

Pour la séance solennelle, vous allez parler de l'intelligence artificielle...

Je fais une dissertation sur l'intelligence artificielle et les libertés. Il faut que chacun soit formé pour qu'elle n'entrave pas la liberté et le libre arbitre de chacun.

Malgré le côté suranné, c'est un sujet très contemporain !

Nous nous adaptons vite pour pouvoir changer rapidement.

On est bien conscient que le monde bouge.

Les Nimois n'ont pas conscience que chez eux, il y a un trésor. Grâce à la numérisation, il est accessible à tout le monde. Grâce à Alain Aventurier, le secrétaire perpétuel, nous avons le site internet le plus performant de toutes les académies. Nous travaillons avec la Bibliothèque nationale de France et Carré d'art, le travail est quasiment achevé. Par mot-clé, par année, par titre, par auteur, on peut retrouver toutes les communications faites depuis 1750. Nous avons 3 600 communications en ligne. Les Nimois et les Gardois ont chez eux un instrument de culture et de documentation exceptionnel, un trésor et je suis très heureux d'en être le gardien pour une année.

> *Dimanche 11 février, 16 h, séance solennelle publique de l'Académie de Nîmes, auditorium du musée de la Romanité, boulevard des Arènes. Entrée libre.*